

LA NOUVELLE TUBERCULINE DE ROBERT KOCH

Robert Koch vient de trouver une nouvelle tuberculine ; telle est l'information sensationnelle que les journaux politiques nous ont apportée les premiers, il y a trois jours, et qui se trouve confirmée par un article que le savant bactériologiste vient de publier sous sa signature dans un journal médical. Nous met-il, cette fois, en présence d'une véritable substance antitoxique de la bacillose, d'un médicament spécifique avec lequel nous n'avons plus à craindre les mécomptes douloureux de la tuberculine d'il y a bientôt dix ans ? Es-érons-le et souhaitons-le pour le plus grand bien de l'humanité.

J'ajoute que la nouvelle tuberculine se présente sous de meilleurs auspices que l'ancienne, puisque R. Koch non seulement nous donne la façon de la préparer, mais encore retrace le développement progressif de l'idée directrice qui l'a successivement conduit d'abord à l'ancienne tuberculine, puis à la nouvelle. Cette partie de son travail a une grande portée générale ; aussi est-ce par elle que nous commencerons notre analyse.

:

R. Koch a toujours pensé qu'il existait deux sortes d'immunités. L'une est l'immunité antitoxique proprement dite : l'animal, comme dans le tétanos, par exemple, est vacciné à l'aide d'un sérum contre les toxines tétaniques ; il reste pendant plus ou moins longtemps réfractaire à l'action de ces toxines, qu'après immunisation on peut lui injecter en grande quantité ; par contre, le sérum n'a aucune action sur les bacilles tétaniques mêmes, qui peuvent proliférer et prospérer dans l'organisme immunisé. L'autre immunité, dont le type est réalisé dans la fièvre typhoïde ou le choléra, est l'immunité anti-bactérienne et a des caractères opposés à ceux de l'immunité antitoxique : l'animal immunisé avec des cultures virulentes détruit très rapidement les microorganismes spécifiques qu'on peut lui injecter après immunisation ; par contre, il reste sensible à leurs toxines, qui, à dose élevée, arrivent même à le tuer.

Pour la tuberculose, il fallait tout d'abord déterminer le genre d'immunité qui lui était propre. A première vue, d'après ce qui a été observé en clinique et en médecine expérimentale, on pouvait même douter de l'existence d'une immunité, et, par conséquent, d'une immunisation possible contre la tuberculose. Le fait suivant a fait supposer à R. Koch qu'une telle immunité existait réellement. Il a constaté, en effet, que, dans la tuberculose expérimen-